



COMMUNE DE CHAVANNES-SUR-MOUDON

ELECTION DU (DE LA) SYNDIC(QUE) - 7 MARS 2021 - 1^{er} tour

PROCES-VERBAL

Se présente au poste de Syndic :

- Patrick Veyre

Au terme du dépôt des listes à la syndiculture, le 07.03.2021 à midi, le bureau constate que seul Monsieur Patrick Veyre se porte candidat pour le poste.

Il est donc élu tacitement

Ce procès-verbal doit être affiché au pilier public et transmis au Préfet.

Au nom du bureau électoral :

Le(la) président(e)



Le(la) secrétaire